



Projet associatif - 2023/2028



IN EXCLUSION

tout âge de la vie

Préambule

Depuis 50 ans, l'APAJH-43 accompagne les personnes en situation de handicap sur la base des valeurs fortes qui l'animent. Son projet associatif définit les orientations stratégiques qui guident l'ensemble de son action.

L'APAJH-43 est une association militante engagée pour la citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap.

L'APAJH-43 est une association gestionnaire de structures et de dispositifs visant à offrir un service de qualité à chaque personne accompagnée.

L'APAJH-43, en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, a l'ambition de prendre en compte les enjeux liés à l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la préservation des ressources.

Ce Projet associatif développe des ambitions dans ces deux dimensions complémentaires.

Le renouvellement pour les 5 prochaines années de notre Projet associatif a été construit en concertation avec les bénévoles associatifs, la Direction et les cadres des structures et services.

Cette construction s'est aussi appuyée sur les réflexions recueillies auprès des différentes équipes ; la parole des personnes accompagnées et de leurs familles.

Prenant en compte notre environnement territorial et les enjeux actuels des politiques du handicap, ce projet associatif définit les orientations stratégiques de notre association pour la période 2023-2028. Il constituera le cadre de référence des différents projets d'établissement et de services. Et il définira notre cap lors des échanges de construction du prochain Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Ce Projet associatif a vocation à être décliné en feuilles de routes annuelles.

Valeurs / Ethique

● Solidarité

Le caractère universel du handicap en fait collectivement l'affaire de la société tout entière.

L'APAJH est résolument une collectivité de citoyens désireux d'œuvrer dans l'intérêt des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APAJH exige une véritable et totale solidarité nationale, fondée sur le droit et prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Elle entend en être le relais actif.

● Laïcité

Les militants de l'APAJH se sont battus pour ce principe fort de laïcité, ils se battent encore pour la reconnaissance du caractère universel et positif de la différence dans toute réalité humaine et sociale ; soutien du vivre ensemble, la laïcité permet l'expression du respect de chacun en tant que personne, dans ses convictions philosophiques, politiques, morales ou religieuses.

A l'APAJH-43, chaque adhérent, chaque personne accueillie dans les établissements et services, chaque membre du personnel a droit à ce respect et, réciproquement, le devoir de reconnaître ce droit aux autres.

● Respect de la différence

Pour que chacun ait sa place, l'APAJH 43 agit pour que la société change son regard vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Elle œuvre pour l'acceptation, par tous, de l'autre avec ses différences.

● Citoyenneté

La personne en situation de handicap est avant tout une personne citoyenne à part entière.

Elle a le droit comme chaque citoyen de

- Disposer d'une autonomie garantissant sa liberté de choix de vie, et sa pleine participation à la construction et la réalisation de son projet de vie
- Avoir sa place dans la cité
- Accéder à une qualité de vie et de bien-être
- Jouir de ses droits civiques

La personne en situation de handicap, doit bénéficier, en fonction de ses capacités, de ses désirs et de son évolution de toutes les compensations nécessaires à son inclusion quels que soient ses difficultés et son âge.





NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ET LEURS IMPLANTATIONS



Soutenir les choix de la personne

La personne en situation de handicap est d'abord une personne.

Pour le mouvement APAJH, reconnaître la pleine citoyenneté et le pouvoir d'agir en toutes circonstances des personnes en situation de handicap, c'est bousculer les idées reçues et faire évoluer en permanence les projets associatifs, les projets d'établissements, les positionnements et pratiques professionnelles.

Objectifs / modalités d'action ➤

➤ Soutenir l'expression de la personne

L'APAJH-43 doit garantir l'expression de la personne et la prise en compte de ses attentes

- En développant les modes de communication facilitateurs
- En favorisant les groupes de parole
- En soutenant le fonctionnement des Conseil de la Vie Sociale (CVS)
- En réalisant des enquêtes de satisfaction
- En intégrant des personnes en situation de handicap aux instances délibératives de l'APAJH-43

➤ Soutenir la prise en compte des choix de la personne

La personne accompagnée est citoyenne à part entière et participe activement à la construction et à la réalisation de son propre projet de vie

- En associant les personnes, les familles, les professionnels dans une dynamique d'autodétermination
- En favorisant la pair-aidance
- En explicitant les enjeux, les risques
- En reconnaissant l'expérimentation, le droit à l'erreur et en rendant le retour en arrière possible



*"Choisir ma vie, c'est mon droit,
c'est ma liberté"*

Adopté au congrès APAJH
de Lille - Juin 2023



FLASHEZ
et accédez
au texte FALC

Militer pour une société inclusive

L'APAJH-43 se mobilise pour la construction d'une société qui ne stigmatise pas les différences et qui s'interdit d'exclure, qui assure à toute personne tout au long de sa vie un environnement accessible, adapté à ses besoins, accueillant et non-discriminant.

Objectifs / modalités d'action ➤

➤ Faire mieux connaître le handicap, faire accepter la différence

L'APAJH-43 veut contribuer à changer le regard de la société sur le handicap, la différence

- En participant à divers événements
- En communiquant au sein de notre territoire
- En organisant des tables rondes, des colloques
- En sensibilisant les parents et les enseignants à la question du handicap
- En tenant des permanences sur le territoire
- En intervenant dans la formation initiale et continue des professionnels et partenaires

➤ Accompagner les familles

Se faire mieux connaître et permettre aux familles de repérer l'APAJH comme un acteur d'information, de soutien, de représentation, d'actions collectives

- Organiser et rendre visible des lieux d'accueil pour les familles en recherche d'information
- Repérer les familles ayant des besoins d'accompagnement
- Soutenir les revendications des familles

➤ Eclairer les politiques publiques pour faire bouger les lignes

En accord avec ses orientations et en appui sur la connaissance des besoins non satisfaits recensés par ses établissements et services et les concertations avec ses partenaires, l'APAJH-43 entend œuvrer auprès des pouvoirs publics pour la création de solutions innovantes

- En occupant des sièges dans les espaces de décision
- En militant pour la création de places ou de dispositifs en liaison avec les besoins
- En étant en échange avec les administrations développant les politiques publiques

➤ Améliorer les conditions d'existence

Garantir à la personne en situation de handicap que le milieu ordinaire où elle aspire à vivre peut l'accueillir, s'adapter et s'ajuster à ses attentes et besoins propres

- En militant pour l'accessibilité
- En intégrant les commissions d'accessibilité
- En soutenant la mise en œuvre de l'accessibilité universelle (scolarisation, vie sociale, vie professionnelle ; aides au logement, à la santé, à la culture)



Revendiquer la mise en œuvre d'accompagnements de qualité

Dans les structures qu'elle gère, l'APAJH-43 s'impose de mettre en œuvre des accompagnements pertinents, de qualité et centrés sur les attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

Objectifs / modalités d'action ➤

➤ Prendre en compte les attentes des personnes

Co-construire le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) avec la personne accompagnée en associant ses proches et les équipes pluridisciplinaires

- En tenant compte de la singularité et de la globalité de chaque situation
- En prenant en compte la famille (parents, fratrie)
- En se donnant le temps pour chaque situation

➤ Maintenir et développer l'expertise des équipes

La qualité de l'accompagnement repose sur des équipes pluridisciplinaires, compétentes et bienveillantes

- En soutenant la formation des équipes
- En soutenant les professionnels et développant la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- En mettant en place sur chaque établissement une démarche qualité coordonnée
- En mettant en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

➤ Garantir la bientraitance

Promouvoir l'exigence de bientraitance pour tous : personnes accompagnées, familles et professionnels

- En mettant en œuvre des accompagnements centrés sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS)
- En s'engageant dans des labels
- En prévenant l'usure des professionnels

➤ Développer des réponses adaptées

L'APAJH-43 a la volonté de conforter les structures existantes tout en favorisant l'évolution de leurs missions et le développement de nouveaux dispositifs adaptés

- En s'appuyant sur l'expertise des professionnels pour repérer les besoins et adapter les prises en charge
- En développant la couverture territoriale de nos établissement et services
- En prenant en compte le vieillissement des personnes accompagnées et en adaptant nos dispositifs
- En élaborant des parcours fluides centrés sur les attentes de la personnes
- En s'appuyant sur l'expertise des professionnels pour repérer les besoins précoce, les problématiques non prises en charges
- En soutenant des initiatives, des projets
- En innovant, en expérimentant
- En répondant à de nouveaux besoins



Inscrire la dynamique de l'APAJH-43 dans le développement de synergies, de partenariats

L'APAJH-43 construit sa mission de solidarité sur son territoire en lien avec les partenaires associatifs, publics et privés pour mettre en œuvre le principe de coordination et de coopération. Pour bâtir des complémentarités cohérentes et réaliser des projets en commun, la coopération doit se développer dans un cadre de valeurs communes au service de la personne accompagnée.

Notre association fait partie intégrante de la fédération APAJH et ambitionne de servir et de développer ce partenariat privilégié dans la concertation, la participation et l'échange. Elle appuie le rôle de tête de réseau de la Fédération APAJH auprès de pouvoirs publics tant nationaux qu'europeens.

L'APAJH-43, acteur de l'ESS, entend assumer pleinement sa responsabilité sociale et environnementale.

Objectifs / modalités d'action ➤

➤ S'inscrire dans la dynamique territoriale du département de la Haute-Loire et de la région AURA

L'APAJH-43 continuera à être force de propositions et à co-construire toutes les actions et initiatives qui iront dans le sens de ses valeurs

- En siégeant dans les espaces de décision dans le respect de nos valeurs et orientations
- En contractualisant avec l'ARS, le Département, l'Education nationale pour conforter nos services et développer des propositions novatrices de parcours
- En développant les partenariats, en confortant les coopérations, les réseaux, la coordination entre les différents acteurs pour mettre en synergie les expertises et les moyens au bénéfice des personnes accompagnées et des aidants

➤ S'inscrire dans la dynamique du mouvement APAJH

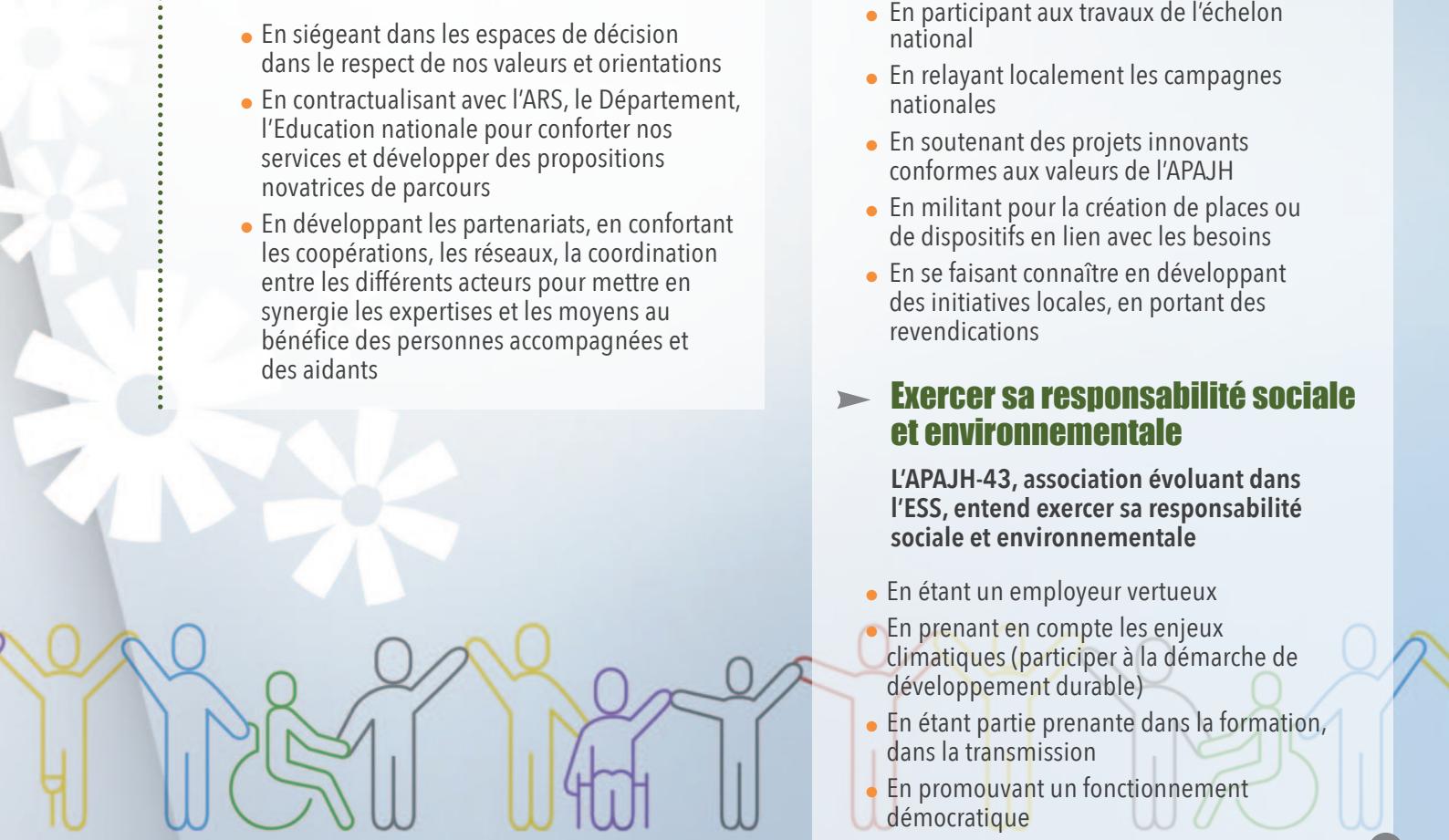
Le mouvement APAJH est depuis 60 ans un mouvement militant. L'APAJH-43 est depuis 50 ans engagée dans ce mouvement et entend prolonger cet engagement

- En participant aux travaux de l'échelon national
- En relayant localement les campagnes nationales
- En soutenant des projets innovants conformes aux valeurs de l'APAJH
- En militant pour la création de places ou de dispositifs en lien avec les besoins
- En se faisant connaître en développant des initiatives locales, en portant des revendications

➤ Exercer sa responsabilité sociale et environnementale

L'APAJH-43, association évoluant dans l'ESS, entend exercer sa responsabilité sociale et environnementale

- En étant un employeur vertueux
- En prenant en compte les enjeux climatiques (participer à la démarche de développement durable)
- En étant partie prenante dans la formation, dans la transmission
- En promouvant un fonctionnement démocratique





SIEGE



12 bd Maréchal Joffre - 43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 05 28 81 / siege@apajh.43.fr www.apajh43.fr

POLE ENFANCE

CAMSP

Impasse des Gravières - 43750 VALS-PRES-LE-PUY
04 71 04 10 20 / camsp@apajh43.fr

REZOCAMSP

5 rue de la Chaunière - 43100 BRIOUDE
04 71 50 54 01 / rezocamsp@apajh43.fr

SSESD

58 bis av. Charles Dupuy - 43700 BRIVES-CHARENSAC
04 71 02 58 33 / ssesd.brives@apajh43.fr

13 av. Jean Martouret - Les Couteliers - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
04 71 61 42 85 / ssesd.monistrol@apajh43.fr

UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE

Chemin via les Combes - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL
uema@apajh43.fr

PLATEFORME D'ORIENTATION ET DE COORDINATION

67 rue Bergson - 42000 SAINT-ETIENNE
poctnd4243@chu-st-etienne.fr

POLE ADULTE

MAS « La Merisaié »

20 rue Gabriel Breul - 43270 ALLEGRE
04 71 00 23 43 / mas@apajh43.fr

SAMSAH

11 rue de la Chaunière - 43100 BRIOUDE
04 71 00 23 42 / secretariatsamsah@apajh43.fr



FLASHEZ
et accédez au
site internet
apajh43.fr

Site internet
apajh43.fr

LinkedIn
[apajh43](https://www.linkedin.com/company/apajh43/)

Facebook
[apajh43](https://www.facebook.com/apajh43)